

Demande de bourse nationale de collège pour l'année scolaire 2021-2022

La demande de bourse nationale de collège¹ est émise par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Partie à conserver

Notice d'information

Qu'est ce que la bourse nationale de collège ?

La bourse nationale de collège vous aide à financer les frais de scolarité de votre enfant qui est déjà ou va rentrer dans un collège public ou un collège privé sous contrat ou au Centre National d'Enseignement à Distance (CNED).

Quels sont les critères d'obtention de cette bourse ?

La bourse de collège est obtenue en fonction de deux critères :

– **Les ressources de la famille** : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur le ou les avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020 du ménage du demandeur.

 Si vous êtes en concubinage, c'est la somme de vos revenus fiscaux de référence et de ceux de votre concubin qui est prise en compte.

– **Les enfants à charge rattachés à votre foyer fiscal** (présents sur votre avis d'imposition) : les enfants mineurs, les enfants majeurs célibataires et les enfants handicapés.

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de collège, selon les ressources de la famille et le nombre d'enfant(s) à charge :

| Nombre d'enfant(s) à charge | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 ou + |
|---|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Plafond de revenus 2020 à ne pas dépasser | 15 795€ | 19 440€ | 23 085€ | 26 730€ | 30 376€ | 34 021€ | 37 666€ | 41 311€ |

Pour savoir si vous avez droit à la bourse nationale de collège et pour estimer son montant, vous pouvez utiliser le simulateur : calculateur-bourses.education.gouv.fr.

Qui peut faire cette demande ?

Un responsable légal de l'élève (père, mère ou tuteur) ou une personne en charge de l'élève.


~~– Si vous ne pouvez pas déposer une demande en ligne et si l'élève est inscrit en collège privé, vous pouvez faire votre demande en suivant ces étapes :~~

1. Remplissez les pages 3 à 5 de ce formulaire ;
2. Rassemblez les documents justificatifs suivants :
 - votre avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020
 - un relevé d'identité bancaire (BIC/IBAN) à votre nom
 - si votre enfant est inscrit dans un établissement privé, vous pouvez choisir de compléter une procuration (cerfa N°15985), la bourse pourra ainsi être directement versée à l'établissement de votre enfant pour payer sa scolarité.

| Selon votre situation | Documents complémentaires à fournir |
|---|--|
| Si vous vivez en concubinage ² | – Avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 de votre partenaire |
| Si l'élève pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition | – Attestation de paiement de la CAF indiquant les enfants à votre charge – Justificatif du changement de résidence de l'élève |
| Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle | – Copie de la décision de justice désignant le tuteur et une attestation de paiement de la CAF ou – De la décision du conseil de famille et une attestation de paiement de la CAF |



3. Remettez ou envoyez le formulaire rempli et tous les documents justificatifs le plus tôt possible à l'établissement où l'élève est scolarisé.

 La date limite pour remettre la demande de bourse est le **15 octobre 2021**.

Pour les élèves inscrits au CNED :

– **Pour les élèves de moins de 16 ans**, un avis favorable à l'inscription en scolarité réglementée est nécessaire lors du dépôt de la demande de bourse.

Si la démarche n'a pas été faite, il faut dès maintenant imprimer une demande d'inscription en scolarité réglementée sur le site du CNED, la remplir et la transmettre à la **Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) du lieu de résidence de l'élève**.

– **À réception de l'avis favorable du Directeur Académique des Services de l'Éducation nationale (DASEN)**, remplissez votre demande de bourse, envoyez-la au service compétent avec l'**avis favorable réceptionné**.

– **Pour les élèves de plus de 16 ans**, vous pouvez remplir votre demande de bourse et la faire parvenir au service des bourses compétent.

– **Pour les élèves inscrits au CNED en classes de l'enseignement général de niveau collège** : la demande de bourse sera à envoyer par courrier postal au service des bourses de l'académie (SAB) de Rouen :

DSDEN-27 Service Académique des Bourses

Bourse collège CNED

24 Boulevard Georges Chauvin

CS 22203

27022 EVREUX CEDEX.

– **Pour les élèves inscrits au CNED en classes de l'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) de niveau collège** : la demande de bourse sera à envoyer par courrier postal au service des bourses de l'académie (SAB) de Toulouse :

DSDEN de l'Ariège – DVE

Bourses CNED SEGPA

7, Rue du Lieutenant Paul Delpech

BP 40077

09008 FOIX cedex

2. Nous considérons que vous vivez en concubinage si vous partagez avec votre partenaire votre domicile sans avoir le même avis d'imposition.

CAMPAGNE DES BOURSES NATIONALES DE COLLÈGE Année Scolaire 2021-2022

BARÈME DES BOURSES NATIONALES DE COLLÈGE Année Scolaire 2021-2022

| Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2021 sur les revenus de 2020 | | | |
|---|--------------|--------------|--------------|
| Nombre d'enfants à charge | Echelon 1 | Echelon 2 | Echelon 3 |
| 1 | 15 795 | 8 538 | 3 013 |
| 2 | 19 440 | 10 509 | 3 708 |
| 3 | 23 085 | 12 479 | 4 403 |
| 4 | 26 730 | 14 451 | 5 098 |
| 5 | 30 376 | 16 421 | 5 794 |
| 6 | 34 021 | 18 391 | 6 489 |
| 7 | 37 666 | 20 362 | 7 184 |
| 8 ou plus | 41 311 | 22 332 | 7 879 |
| Montant annuel de la bourse | 105 € | 294 € | 459 € |
| Montant annuel de la prime d'internat (accordée aux élèves boursiers internes) | 327 € | 396 € | 465 € |

**CAMPAGNE DE BOURSES DE COLLEGE
2021-2022**

Liste des pièces à fournir

Chaque dossier de bourse doit comprendre :

- L'imprimé de demande de bourse
- RIB
- L'avis d'impôt 2021 sur les revenus de l'année 2020 (N-1)

Rectorat de l'académie
de Toulouse

Pièces complémentaires à fournir, selon votre situation

Dossier suivi par :

Chrystel ANDRIEUX
Cheffe de Division

DSDEN de l'Ariège
Gestion bourses : 09-31-65

Tél. : 05 67 76 52 09

Mail : ia09dve@ac-toulouse.fr

7 rue du Lieutenant Paul Delpech
BP 40077
09 008 Foix Cedex

Françoise ILKOW
Cheffe de Division

DSDEN du Lot
Gestion bourses : 46-81-82-32-12

Tél. : 05 67 76 55 11

Mail : vse46@ac-toulouse.fr

Cité Chapou
1 Place Jean jacques Chapou
CS 40286
BP 286
46000 Cahors

| Selon votre situation | Pièces complémentaires à fournir |
|--|---|
| Si vous vivez en concubinage | L'avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 de votre concubin (e) |
| Modifications de situation familiale intervenues depuis janvier 2021, strictement limitées : <ul style="list-style-type: none"> - Au décès de l'un des parents - Au divorce des parents ou à une séparation attestée - A un changement attesté de la résidence exclusive de l'enfant | Tout justificatif de la modification de votre situation familiale |
| Si l'enfant pour lequel vous demandez la bourse est désormais à votre charge et ne figurait pas sur votre avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020 | L'attestation de paiement la CAF indiquant les personnes à votre charge Justificatif du changement de résidence de l'enfant |
| Si votre demande concerne un enfant dont vous avez la tutelle | La copie de la décision de justice désignant le tuteur ou de la décision du conseil de famille et attestation de paiement de la CAF |

**TOUT DOSSIER TRANSMIS APRES LA DATE OFFICIELLE DE FIN DE
CAMPAGNE (21/10/2021) SERA REJETE**